

## ◆ **COSOG – Budget 2012**

Un conseil d'administration budgétaire a eu lieu ce vendredi 20 janvier pour définir les prestations COSOG 2012.

Nous passerons sur le fait que travailler sur des documents remis la veille du Conseil d'Administration relève du parcours du combattant et: non contents d'être modifiés tous les jours, voire, toutes les heures, les budgets viennent en contradictions les uns des autres sans que personne n'arrive à expliquer vraiment pourquoi.

La situation est telle qu'on en vient même à douter du budget 2010 vérifié par le CAC et approuvé en juin 2011 alors que dire du budget 2011 qui lui n'est pas encore clôturé !

Pour finalement après de longues heures de débats et d'explications, d'atterrissages, de prévisions en prévisions, estimer que le budget 2011 pourrait être négatif de 161 974 €. Sachant que si nous n'avions pas perçu à titre exceptionnel 200 000 euros au titre de la prestation bord de mer et bénéficié de 107 000€ de solde positif liées aux mesures CESU/ANCV 2011, le COSOG aurait afficher un résultat négatif bien plus important autour de - 468 974 €.

Certes, les réserves actuelles du COSOG permettent d'absorber ce résultat, mais il est devenu indispensable de réagir à cette véritable gabegie que nous infligent les dirigeants actuels.

C'est donc dans cet état d'esprit que la CFTC a réfléchi sur les mesures à prendre pour réduire les dépenses tout en souhaitant revaloriser le QF pour les prestations Enfance.

Car, La CFTC n'a eu de cesse d'affirmer que s'il y a un poste qui ne doit pas être impacté c'est celui lié à l'enfance et à la garde des enfants. En effet, des dépenses telles que la rentrée scolaire, la garde périscolaire par exemple ne sont pas des secteurs où les parents peuvent faire un choix, le choix s'impose à eux.

C'est pourquoi la CFTC a voté pour la revalorisation du QF Enfance. Ce qui aurait permis d'améliorer l'ensemble des prestations Enfance pour tous et permettre à un grand nombre d'ouvrants droit exclus aujourd'hui du système de percevoir un minimum de prestation. Las cette proposition n'a pas été adoptée.

Lors du vote suivant la CFTC s'est dite aussi favorable à une diminution progressive sur 2 ans du déficit, il semble que majoritairement les administrateurs se soient décidés à maintenir le déficit à - 200 000 euros pour 2012, et à mener une étude approfondie des dépenses en vue d'un budget prévisionnel 2013 à l'équilibre.

Parmi les économies possibles la CFTC a proposé de supprimer un voyage de groupe (100 000€ d'économie) et le transfert de 50 000 euros du budget fonctionnement vers le budget administratif ainsi que la suppression d'une semaine de crédit vacances dès lors que l'on fait un voyage de groupe (50000 €) .Nous arrivions donc bel et bien à 200 000 euros d'économies mais nos propositions devaient être trop simples...

La liste des « possibles économies » s'est alors allongée avec les propositions de chaque organisation syndicale, excepté la CGT téméraire avec son proverbial principe « qu'il est urgent d'attendre ».

Enfin, la CFTC est restée sidérée par certaines propositions très peu sociales et indignes d'organisations syndicales: délai de carence appliqué aux agents embauchés en CDD, suppression d'une cinquantaine de place en Séjours Famille Toussaint ou réduction de l'enveloppe utilisée pour les bourses associatives !!!

Voilà de quoi réfléchir, lorsqu'il y a des économies à faire les « grosses » centrales syndicales font en sorte d'affaiblir les populations déjà fragilisées.

Nous osons espérer à la CFTC que la nuit ou les nuits porteront conseils et qu'à la relecture des propositions des uns et des autres, certains syndicats finiront par tenir les promesses faites aux collègues qui leur ont fait confiance et maintenir l'aspect social du COSOG en ces temps de crise et de creusement des inégalités. A bon entendeur.

## ◆ Salaires Fonction Publique

Pas de négociation en vue sur les salaires dans la Fonction publique .Il n'y aura rien avant l'élection présidentielle sur ce chantier prioritaire qui concerne la revalorisation du point d'indice et la révision des grilles indiciaires.

Tout en reconnaissant qu'il y a un vrai problème de tassement des grilles et de pouvoir d'achat des fonctionnaires le ministre reporte le débat au second semestre.

## Vos contacts

<b>Jacques Evrard</b>	<b>Poste 3 40 29</b>
<b>Chrystel Prévost</b>	<b>Poste 3 30 18</b>
<b>Sylvie Rathier-Rieder</b>	<b>Poste 3 26 14</b>